

Le CUBE



FABRIQUÉ ENTIÈREMENT AU QUÉBEC



Le conteneur semi-enfoui :
une solution respectueuse de l'environnement

Spécifications techniques

Le recours au plastique confère des avantages distinctifs aux produits Ecoloxia :

Simplifie l'entretien des installations et résiste aux cycles de gel et de dégel qui caractérisent le climat nord américain

Il ne rouille pas, résiste aux chocs et aux frottements, contrairement au béton et à l'acier

Il conserve sa belle apparence au fil du temps

Léger, il est facile à manier et à installer

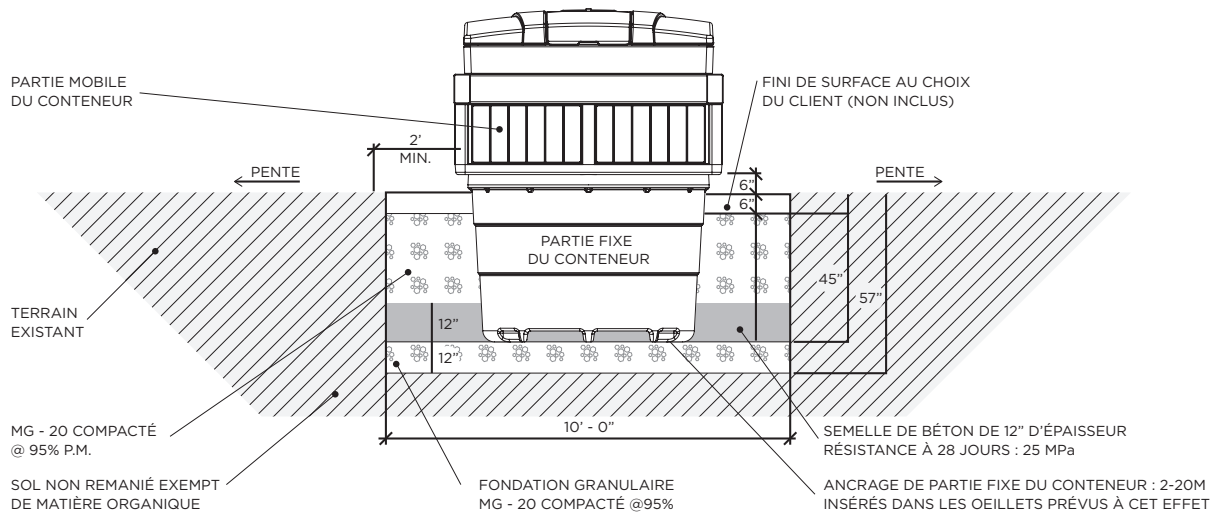
Type	▶ Semi-enfoui
Capacité	▶ 6m ³ / 8v ³
Mesures	▶ 2032 x 2845 x 2032 mm 80 x 112 x 80 po
Dimensions utilisateur	▶ 2032 x 1499 x 2032 mm 80 x 59 x 80 po
Profondeur d'installation	▶ 1219 mm / 48 po
Ouverture	▶ 500 x 610 mm / 20 x 24 po
Matériaux	▶ Polyéthylène roto-moulé et acier peint
Couleur	▶ RAL7024 (gris foncé)
Équipement standard	▶ Cuve fixe (ancrée dans le sol) Conteneur avec structure de levage Couvercle principal avec pentures robustes Couvercle utilisateur à l'avant
Accessoires	▶ Panneaux décoratifs (multiple choix de couleur) Ouverture sur la façade du conteneur pour le carton Système de barrure pour le couvercle principal Système de serrure pour le couvercle utilisateur

Les avantages du conteneur semi-enfoui; à chargement frontal

- Gain de temps: la collecte nécessite de 30 à 40 secondes, une économie considérable par rapport aux solutions traditionnellement utilisées en semi-enfoui
- Levées moins fréquentes: la capacité du conteneur permet d'espacer les collectes tout en limitant la propagation d'odeurs
- Rentabilités: les coûts de collecte sont réduits de plus de la moitié.
- Aucun risque d'écoulement de liquide, ce qui limite l'entretien et empêche la contamination des sols
- Conception sécuritaire, qui élimine tout risque de chute accidentelle
- Intégration à l'aménagement grâce à un vaste choix de panneaux décoratifs de différentes couleurs

Schéma d'installation*

Le modèle 6v3 est illustré à titre indicatif seulement



*Les directives d'installation du/des conteneurs doivent être suivies afin de conserver la validité de la garantie

Directives d'installation du/des conteneurs

Pour des raisons de sécurité, les travaux d'installation doivent être exécutés par des professionnels qualifiés et selon les normes, les procédures et les réglementations de la sécurité au travail.

Lors d'un entreposage provisoire, la cuve du conteneur doit reposer sur une base plane et débarrassée d'éléments pointus pouvant l'endommager.

Avant l'installation, fournir un plan d'implantation qui indique précisément l'emplacement du/des conteneurs sur le terrain en incluant la localisation de l'infrastructure sous-terrainne et la hauteur du fini de surface prévue.

La cuve doit reposer sur un sol sec, exempt de débris et de matières organiques. La fosse excavée doit excéder de 26 1/4" de chaque côté de la cuve avec une profondeur de 57" en maintenant un espace minimal de 30" entre les cuves. S'assurer qu'une charge causée par une voie de circulation n'est pas transmise au conteneur en conservant une distance équivalente à la profondeur d'installation entre les conteneurs.

Commencer la mise en place:

Après avoir créé une fondation granulaire de 12" de MG-20 compacté à 95%, mettre la cuve en place et insérer des barres d'armature de 3/4" dans les trous au bas de celle-ci. Couvrir les barres d'armature d'une semelle de béton de 25 MPa de 12" d'épaisseur (1m³), insérer la croix en bois fournie à cet effet puis remblayer à l'aide de gravier 0-3/4 par couche de 12" compactée en évitant d'endommager la cuve. Il est recommandé de remblayer en une journée.

Un accompagnement rigoureux



Pour Ecoloxia, les bons liens d'affaires vont bien au-delà de la vente de produits. C'est pourquoi elle s'assure d'être présente chaque fois que nécessaire et d'effectuer des suivis rapidement et efficacement auprès de ses clients, tant pour l'installation des conteneurs que pour répondre à toute question susceptible de survenir par la suite.